

## INFOLETTRE

### Équilibrer l'offre et la demande de main-d'oeuvre



### Nos meilleurs vœux!

À tous ceux avec qui nous avons eu le plaisir d'échanger au cours de la dernière année, nous souhaitons un très joyeux Noël et une bonne année 2009!

Pierre Guimont, Directeur général  
Elyse Lachance, Chargée de projets

### Dans le dossier des métiers réglementés...

Le Comité a déposé, en juin dernier, un mémoire à la Commission des partenaires du marché du travail et aux ministres concernés justifiant le maintien de l'exclusion historique du secteur minier du champ d'application de la qualification réglementée. L'argumentaire développé par le Comité pour soutenir sa demande d'exclusion a alors amené Emploi-Québec à initier des consultations auprès de la CSST et du MRNF.

Au terme de ces consultations, différents aménagements étaient proposés et publiés dans la Gazette officielle du 1er octobre 2008. Après avoir pris connaissance des modifications apportées aux projets de règlements, le Comité s'est prévalu du délai de prépublication pour soumettre de nouveaux commentaires quant au caractère distinctif et unique de l'industrie minière, caractère qui justifiait son exclusion du champ d'application de la qualification réglementée. Le 7 novembre dernier, le CSMO Mines transmettait au Ministre Hamad une nouvelle demande d'exclusion.

À la suite des commentaires formulés par le CSMO et par d'autres partenaires du secteur, la Gazette officielle du 17 décembre dernier officialisait cette exclusion des entreprises minières de l'application de la qualification réglementée en matière :

- D'électricité
- De tuyauterie
- De mécanique de systèmes de déplacement automatisé
- De machines fixes

L'exclusion ne s'applique pas cependant au gaz et aux appareils sous pression, réglementations auxquelles les minières se conformaient déjà.

Cette décision constitue un grand soulagement pour plusieurs travailleurs et gestionnaires de ressources humaines du secteur qui, dans le contexte, auraient eu de nombreux efforts à réaliser pour se conformer aux exigences réglementaires.

### Programme spécial de soutien aux entreprises à risque de ralentissement économique

Un montant de 25 millions de dollars est alloué pour venir en aide aux entreprises qui, en raison du ralentissement économique, se verraient dans l'obligation de réduire leurs heures de travail. Ce programme offre la possibilité d'utiliser le temps réduit comme une opportunité de formation et de développement des compétences du personnel. Initié par la Commission des partenaires du marché du travail à partir du Fonds de développement et de reconnaissance des compétences de la main-d'œuvre, il s'agit là d'un moyen positif permettant d'atténuer les impacts d'une baisse des activités dans les entreprises.

Réparti entre les régions, le montant réservé à ce programme s'étalera sur deux ans (exercices financiers 2008-2009 et 2009-2010). Pour en savoir plus, les gestionnaires d'entreprises concernées peuvent communiquer avec la direction régionale d'Emploi-Québec de leur région ou leur centre local d'emploi.

Pour plus de renseignements, vous pouvez aussi consulter le <http://emploi.quebec.net/francais/entreprises/loiformation/ralentissement.htm>

### Le PPO minier fait son entrée dans les écoles

Le monde des mines a bien changé! C'est exactement ce que le projet personnel d'orientation (PPO) sur l'industrie minière veut faire découvrir aux jeunes du secondaire. Sous forme de trousse éducative, le PPO s'inscrit dans le vaste projet de la réforme scolaire et veut faire découvrir aux élèves une série d'activités qui leur permettront :

- de se familiariser avec le monde fascinant des sciences de la terre
- de découvrir les étapes de l'exploration minière, de même que différentes opérations de l'exploitation minière, à partir de l'extraction jusqu'au traitement final du minerai
- d'explorer quelques fonctions de travailleurs ciblés
- d'expérimenter des tâches de certains travailleurs rattachés à l'industrie minière

Développé par le CSMO Mines, sous la direction pédagogique de Septembre Éditeur, et en collaboration avec l'AMQ, le Cégep de Thetford et l'Université McGill, le PPO a été distribué au cours des dernières semaines dans les écoles secondaires du Québec, 364 au total. Nous en profitons pour souligner l'incalculable contribution d'Agnico-Eagle, ArcelorMittal Mines Canada, lamgold et Rio Tinto dans le développement de ce coffret d'activités.

### Le Comité en tournée !

Le CSMO Mines a été très actif cet automne en participant à différentes activités visant à promouvoir les métiers, carrières et programmes de formation de l'industrie minière. Seul ou avec des partenaires de l'industrie, le Comité était notamment présent aux événements suivants :

- Salon Éducation, Formation et Carrières à la Place Bonaventure de Montréal
- Salon Éducation Emploi au Centre des Foires de Québec
- Journée Carrière en sciences et génie de l'Université Laval à Québec
- Journée d'information scolaire dans les écoles secondaires de l'Odysée et du Coteau
- Journée portes ouvertes d'Exploration 2008 à Québec

D'autres événements sont à venir en 2009, dont celui de la Foire de l'emploi décrit plus loin !

### Placement en ligne : des candidatures intéressantes pour les employeurs

Depuis le début de l'année, un peu plus de 850 personnes ont affiché leur candidature au service de placement en ligne de notre site internet ([www.csmomines.qc.ca](http://www.csmomines.qc.ca)). Il n'est pas rare de diriger plusieurs chercheurs d'emploi vers les différentes entreprises du secteur ou vers la section des emplois qu'elles ont à offrir. Avec près de 100 000 visites annuelles, nul doute que les minières ont tout avantage à s'y inscrire et à y afficher leurs offres d'emplois.

Pour toute question sur le fonctionnement du site de placement en ligne de l'industrie minière, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

### Main-d'œuvre minière disponible !

La démarche de reclassement des 152 ex-employés et cadres de la Mine Jeffrey suit son cours. Plusieurs d'entre eux ont manifesté de l'intérêt pour demeurer dans le secteur minier et travailler dans toutes les régions du Québec. Le Groupe GCRH, qui préside le comité de reclassement, poursuit donc son objectif de jumeler les travailleurs disponibles aux offres d'emploi des entreprises minières intéressées à embaucher cette main-d'œuvre qualifiée. Des gens expérimentés possédant pour la majorité un DEP ou autre formation selon leur champ d'expertise sont disponibles, entre autre comme superviseur, contremaître, chef d'équipe, mécanicien industriel, opérateur, magasinier, technicien en génie mécanique, soudeur, électricien, camionneur et opérateur de machinerie lourde.

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Pascal Fontaine à [pascal.fontaine@gcrh.ca](mailto:pascal.fontaine@gcrh.ca) ou au 1-877-221-3988 poste 3. Les services offerts aux entreprises par le comité d'aide au reclassement sont gratuits.

### Bourses de recherche en milieu de pratique : un partenariat profitable pour tous!

Développé par le Fonds de recherche sur la nature et les technologies du Québec (FQRNT), ce programme veut favoriser l'accroissement des compétences en innovation des entreprises et l'employabilité des jeunes diplômés aux études supérieures par des partenariats universités-entreprises. Il est offert en partenariat avec le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada. Les projets de recherche doivent permettre à l'entreprise d'améliorer sa compétitivité ou lui permettre d'accroître l'innovation. La valeur annuelle de la bourse pour un étudiant de niveau maîtrise est de 21 000\$ et de 27 000\$ au niveau doctorat. Le programme est d'une durée minimale de 12 mois. Vous trouverez une description détaillée du programme à <http://www.fqmnt.gouv.qc.ca/partenariatsInnovation/index.htm#volet2> ou en contactant madame Annick Brosseau au (418) 643-3463 ou par courriel à [annick.brosseau@fqmnt.gouv.qc.ca](mailto:annick.brosseau@fqmnt.gouv.qc.ca)

### La Foire de l'emploi 2009 : employeurs recherchés!

La Foire de l'emploi est de retour pour sa 11<sup>e</sup> édition qui aura lieu les vendredi 20 et samedi 21 mars 2009, au Centre de foires d'Expocité. Comme les inscriptions débuteront bientôt, le CSMO Mines voudrait sonder votre intérêt à y participer. Au cours de années précédentes, le CSMO Mines qui différencie vos compagnies minières s'étaient regroupés afin d'y participer en offrant ainsi une bonne visibilité du secteur d'emploi. Vous pouvez contacter monsieur Pierre Guimont au (418) 653-9254, poste 221, ou par courriel à [pquimont@csmomines.qc.ca](mailto:pquimont@csmomines.qc.ca) pour de plus amples informations.

### Continuez à nous faire part de votre opinion et au plaisir de vous retrouver bientôt!

Pierre Guimont, Directeur général  
Elyse Lachance, Chargée de projets

[Se désabonner de la liste](#)

▲ Haut de page

Comité sectoriel de main-d'oeuvre de l'industrie des mines

1020, Route de l'Église  
Bureau 205  
Québec (QC) G1V 3V9

[www.csmomines.qc.ca](http://www.csmomines.qc.ca)  
[info@csmomines.qc.ca](mailto:info@csmomines.qc.ca)

Téléphone : 418 653-9254  
Télécopieur : 418 653-3913